Les troubles du langage oral.

Ces troubles englobent un ensemble de perturbations langagières qui peuvent toucher les différents niveaux de langage à savoir la phonologie, le lexique et la syntaxe.

Ces troubles peuvent avoir diverses origines.

Certains sont associés à des syndromes comme les déficiences intellectuelles, l'autisme, la surdité, le manque de stimulation (privation psycho-social) ou à des atteintes neurologiques

Toutefois, des enfants présentent un trouble grave du développement du langage sans qu'aucune cause évidente ne soit trouvée alors que leur développement dans les autres domaines est normal et qu'ils ont des capacités intellectuelles préservées.

Ces troubles du développement du langage se répartissent en 2 groupes :

Les troubles fonctionnels ou retard simple qui ne touchent pas la structure même du langage et sont donc réversibles, en des temps variables, constituant uniquement un retard + ou – important dans le développement du langage.

Les troubles structurels ou dysphasies qui comportent de véritables déviances.

Les troubles fonctionnels :

Les troubles articulatoires :

Jusqu'à l'âge de 5-6 ans, le remplacement d'un point d'articulation par un autre ou son absence est dans la normalité. Expl : substitution de ch par s (sat au lieu de chat) , l par r , k par t.

Par contre l'établissement de point d'articulation erronés doit considéré comme anormal dés l'âge de 4 ans :. le zézaiement par une béance de l'articulé dentaire, un chlintement, un son nasal.

Ces défauts peuvent venir d'un mauvais articulé dentaire que l'orthodontiste sera amené à restaurer

Il peut aussi dépendre d'un défaut d'audition des sons aigus

Mais le plus souvent il n'est que la trace d'un automatisme articulatoire mal construit, par difficultés de discrimination auditive de la 1ère enfance et fixation par l'entourage

Le retard simple de parole :

Il s'agit de simplification phonétique des mots sous forme d'omission (chamb pour chambre), de substitution (romage pour fromage), d'inversion (pestak pour spectacle), de réduction de mots longs (presgiteur pour prestidigitateur)

.Le retard de parole donne également des erreurs articulatoires mais elles ne sont pas constantes. A certains moments le point d'articulation est correct.

Ces troubles de la parole appartiennent au développement normal mais ne doivent pas persister au delà de 5-6 ans.

Leur persistance nécessite un traitement avant l'entrée au cp..Ces troubles traduisent une difficulté phonologique. Ils peuvent être isolés ou accompagner un retard de langage.

Le retard simple de langage :

Ce retard de langage n'est lié ni à un déficit sensoriel, intellectuel ou moteur.

Il y a un décalage entre l'élaboration du langage et la chronologie normale des autres acquisitions

.Ce retard se traduit par un trouble de l'organisation des phrases : l'enfant n'utilise pas de phrases complexes, ne respecte pas l'ordre des mots, n'utilise pas le je. Expl : moi,assir pour je m'asseois.

La compréhension est meilleure que l'expression mais ces difficultés d'expression rendent difficiles l'insertion scolaire, le retentissement se faisant ressentir dans les autres secteurs d'acquisitions

Le retard simple de langage peut se rencontrer dans les milieux linguistiquement pauvre (l'enfant a été peut sollicité dans la 1^{ère} enfance) ou lorsque l'enfant est laissé d'un un abandon affectif.

Le maintien d'un parlé infantile peut être responsable d'un retard de langage : il est nécessaire que le niveau linguistique de réception soit beaucoup plus riche que celui de l'expression.

Un bilan est nécessaire vers 4-5 ans pour évaluer l'importance du retard de langage.

Ces troubles fonctionnels répondent dans la grande majorité des cas de façon rapide et favorable à la réeducation orthophonique.

Les troubles structurels.

Les dysphasies de développement

Contrairement aux retards simples de parole et de langage, les dysphasies développementales constituent des troubles significatifs, sévères et durables de l'évolution du langage.

-La dysphasie constitue un handicap sévère sur le plan de la communication.

En matière de dysphasie, les troubles associés sont fréquents. Ils concernent en particuliers la motricité fine, la mémoire verbale à court terme et le comportement

L'origine des dysphasies est probablement multifactoriel : facteurs liés à l'environnement relationnel et socio culturel , mais également des facteurs d'origine génétique et des facteurs neurologiques.

La thérapeutique des dysphasiques demande la mise en cohérence de multiples compétences éducatives (psychologues scolaires, enseignants spécialisés) et de santé (médecins, orthophonistes, neuro psychologues)

Conclusion.

Les enfants présentant un trouble du langage oral sont des enfants à risque pour les apprentissages du langage écrit.

Les troubles du langage oral sont souvent des prédicteurs de troubles du langage écrit

Docteur B GRALEPOIS médecin conseiller technique de l'Inspection Académique de la Vendée.